

Randonnées d’une journée

Dans les secteurs Lake Louise, de Castle Junction et de la promenade des Glaciers



Le long de l’épine dorsale du continent nord-américain, les Rocheuses transpercent les nuages et des glaciers bleus s’agrippent à leurs pentes.

En aval, les forêts vertes des vallées procurent une source de nourriture vitale au grizzli et à d’autres espèces. Le secteur de Lake Louise et de la promenade des Glaciers recèlent des paysages d’une beauté extraordinaire qui font de ce secteur la « capitale de la randonnée au Canada ». Servez-vous de ce guide pour choisir un parcours qui convient à tous les membres de votre groupe.



SECTEUR DU LAC LOUISE

SECTEUR DU LAC LOUISE

Point de départ : Stationnement du lac Louise, à 4 km du hameau de Lake Louise.

Compte tenu du grand nombre de possibilités offertes depuis ce point de départ, vous pouvez adapter votre randonnée à vos capacités et à vos intérêts en combinant certains des sentiers des environs du lac Louise.

22 Bord du lac Louise

2,2 km aller seulement; gain d’altitude nul; trajet de 1 heure (aller-retour)
Cette promenade d’accès facile permet à tous les visiteurs d’explorer le lac Louise, indépendamment de leurs capacités. Au bout du lac, vous découvrirez le ruisseau laiteux qui lui donne sa couleur féerique.

23 Belvédère Fairview

1 km aller seulement; gain d’altitude de 100 m; trajet de 45 minutes (aller-retour)

Ce sentier court, mais qui grimpe résolument, part de la remise à bateaux du lac Louise et vous permet de voir le lac et le complexe historique du Chateau Lake Louise.

24 Lac Agnes

3,4 km aller seulement; gain d’altitude de 385 m; trajet de 2,5 à 3 heures (aller-retour)

Le sentier du Lac-Agnes est l’un des plus fréquentés des Rocheuses canadiennes. Parcourez un sentier bien entretenu jusqu’à un magnifique lac au pied de pics imposants. Admirez le panorama ou goûtez au charme d’un salon de thé de style européen (horaire saisonnier).

SECTEUR DE CASTLE JUNCTION

1 Point de vue Castle

3,7 km aller seulement; gain d’altitude de 520 m; trajet de 3 à 4 heures (aller-retour).
Point de départ : À 5 km à l’ouest de Castle Junction, sur la promenade de la Vallée-de-la-Bow (route 1A).

Au milieu du XX^e siècle, le parc national Banff a érigé de nombreuses tours pour aider les guetteurs à détecter des incendies au loin. La tour de guet du mont Castle a disparu depuis longtemps, mais les vastes panoramas du milieu de la vallée de la Bow demeurent.

2 Lac Boom

5,1 km aller seulement; gain d’altitude de 175 m; trajet de 3 à 4 heures (aller-retour).
Point de départ : À 7 km à l’ouest de Castle Junction, sur la route 93 Sud.

Ce sentier traverse une dense forêt renfermant des arbres subalpins qui figurent parmi les plus gros du parc national Banff. Il vous mène à un lac vierge adossé à un mur de montagnes impressionnant.

3 Glacier Stanley

4,2 km aller seulement; gain d’altitude de 395 m; trajet de 3 heures (aller-retour).
Point de départ : Parc national Kootenay, à 13 km à l’ouest de Castle Junction, sur la route 93 Sud.

Cette randonnée vous fait découvrir le feu et la glace en proportions égales. Le secteur entourant le tronçon inférieur du sentier a brûlé en 1968 et en 2003, mais il est à nouveau colonisé par le pin tordu latifolié, le saule et des fleurs sauvages aux couleurs vives. Le long du tronçon supérieur, vous aurez une vue imprenable sur le glacier Stanley et ses nombreuses cascades d’eau de fonte.

4 Lac Arnica

5,1 km aller seulement; gain d’altitude de 580 m; trajet de 5 heures (aller-retour).
Point de départ : Belvédère du Lac-Vista, sur la route 93 Sud, à 8 km à l’ouest de Castle Junction, du côté est de la route.

Ce sentier vous fait perdre de l’altitude avant d’en regagner. Les paysages et la diversité font de ce lac une destination digne des efforts que vous consacrerez aux montées et aux descentes.

5 Lacs Twin

Par le sentier du Lac-Arnica : 8 km aller seulement; perte d’altitude de 120 m; gain d’altitude de 715 m; trajet de 6 à 7 heures (aller-retour)
Point de départ : Belvédère du Lac-Vista, sur la route 93 Sud, à 8 km à l’ouest de Castle Junction.

Marchez sous une voûte de mélèzes tout en suivant la ligne de partage des eaux, qui vous guide jusqu’aux lacs Arnica et Twin.

6 Lac Taylor

6,3 km; gain d’altitude de 585 m; trajet de 4 à 5 heures (aller-retour)
Point de départ : Aire de fréquentation diurne du Ruisseau-Taylor, à 8 km à l’ouest de Castle Junction, ou à 17 km à l’est de Lake Louise, du côté sud de la Transcanadienne.

La forêt dense cède le pas à des prés subalpins pendant votre ascension constante jusqu’à ce lac glacieraie classique. Ce sentier demeure enneigé tout au long du début de la saison de randonnée. Il vaut mieux attendre au mois de juillet pour y randonner.

Randonnée complémentaire au Lac O’Brien : 2,1 km aller seulement; gain d’altitude de 55 m depuis le lac Taylor. Prolongez votre randonnée en explorant ce charmant petit lac.



Vous n’avez plus besoin de cette feuille d’info?

Veillez la rapporter à une installation de Parcs Canada afin que d’autres puissent la réutiliser ou partagez-la!

SECTEUR DE LA PROMENADE DES GLACIERS

7 Belvédère du Sommet-Bow

2,9 km aller seulement; gain d’altitude de 245 m; trajet de 2,5 heures (aller-retour).
Point de départ : Route 93 Nord, à 40 km au nord de l’intersection de Lake Louise, dans le stationnement du lac Peyto.

Depuis le point culminant de la promenade des Glaciers (2 070 m), marchez au-delà du belvédère du Lac-Peyto sur le sentier de nature autoguidé qui grimpe devant vous, puis empruntez un ancien chemin coupe-feu jusqu’à la tour de guet. Gardez l’œil ouvert – ce secteur est le royaume du pica, de la marmotte et du lagopède.

8 Chaînon Parker

2,7 km aller seulement; gain d’altitude de 250 m; trajet de 2,5 heures (aller-retour).
Point de départ : Route 93 Nord, à 41 km au nord de Saskatchewan Crossing ou à 9 km au sud du Centre du Champ-de-Glace.
Après une série de lacs, vous serez récompensé de vos efforts par des vues spectaculaires sur le glacier Saskatchewan – les eaux d’amont de la rivière du même nom. Restez sur le sentier pour préserver ce fragile écosystème alpin.

9 Chutes du glacier Bow

4,6 km aller seulement; gain d’altitude de 155 m; trajet de 3 heures (aller-retour).
Point de départ : Route 93 Nord, à 36 km au nord de l’intersection de Lake Louise, à 400 m du début de la route d’accès du Num-ti-jah Lodge.

Au bas des chutes du glacier Bow, au milieu des embruns et des grondements de l’eau, vous seriez témoin de la naissance d’une rivière. La Bow, qui fait partie du plus grand bassin hydrographique de l’Ouest canadien, commence son périple en eaux de fonte qui s’écoule du champ de glace Wapta.

10 Lac Helen

6 km aller seulement; gain d’altitude de 455 m; trajet de 4 à 5 heures (aller-retour).
Point de départ : Route 93 Nord, à 33 km au nord de l’intersection de Lake Louise, en face du belvédère du Glacier-Crowfoot.

Niché à l’intérieur des chaînons principaux des Rocheuses canadiennes, ce lac d’une beauté incomparable repose au cœur d’une vaste vallée panoramique où foisonnent les animaux des milieux alpins.

11 Lac Cirque

4,2 km aller seulement; gain d’altitude de 150 m; trajet de 3 heures (aller-retour).
Point de départ : Route 93 Nord, à 57,5 km au nord de l’intersecion de Lake Louise, dans le camping des Lacs-Waterfowl.

Ce sentier traverse une forêt dense, mais mène à un lac d’où les randonneurs ont des vues sur les montagnes et les glaciers. Ce sentier peut être très boueux.

12 Lac Chephren

3,5 km aller seulement; gain d’altitude de 80 m; trajet de 3 heures (aller-retour).
Point de départ : Voir le point départ du lac Cirque.

Le lac Chephren repose au pied des parois imposantes du col Howse et du sommet triangulaire du mont Chephren. Ce sentier peut être très boueux.

13 Point de vue Sunset

4,5 km aller seulement; gain d’altitude de 390 m; trajet de 3 à 4 heures (aller-retour).
Point de départ : Route 93 Nord, à 16,5 km au nord de Saskatchewan Crossing.

Les terrains qui abritaient autrefois des tours de guet offrent indubitablement des vues imprenables. Un tronçon de 1,6 km qui s’embranche sur le sentier du Col-Sunset vous donne une vue en plongée sur le confluent des rivières Alexandra et Saskatchewan Nord.



14 Col Wilcox

4 km aller seulement; gain d’altitude de 335 m; trajet de 3 à 3,5 heures (aller-retour).
Point de départ : Route 93 Nord, à 47 km au nord de Saskatchewan Crossing ou à 3 km au sud du Centre du Champ-de-Glace, à l’entrée du camping du Ruisseau-Wilcox, dans le parc national Jasper.

Grimpez rapidement au-dessus de la limite forestière pour gagner les vastes prés de ce paysage sculpté par les glaciers. Des moufflons d’Amérique fréquentent le secteur.

15 Col Nigel

7,2 km aller seulement; gain d’altitude de 365 m; trajet de 4,5 à 5,5 heures (aller-retour).
Point de départ : Route 93 Nord, à 37 km au nord de Saskatchewan Crossing ou à 13 km au sud du Centre du Champ-de-Glace.

Une pente douce mais constante vous permet d’atteindre rapidement la limite forestière, en route vers les grands espaces marquant la limite des parcs nationaux Banff et Jasper.

16 Col Molar

10,5 km aller seulement; gain d’altitude de 530 m; trajet de 7 à 8 heures (aller-retour).
Point de départ : Route 93 Nord, à 24 km au nord de Lake Louise.

Plongez dans la nature sauvage du parc national Banff en grimpant bien au-dessus de la limite forestière pour déboucher sur un vaste pré alpin.

17 Col Molar Nord

11,9 km aller seulement; gain d’altitude de 760 m; trajet de 8 à 9 heures (aller-retour).
Point de départ : Route 93 Nord, à 24 km au nord de Lake Louise.

À l’intersection du sentier du Col-Molar, vous pouvez vous rendre aux prés alpins du col Molar ou bifurquer vers la gauche pour atteindre ce col élevé, où s’étendent des prés rocheux sauvages et austères.

18 Col Dolomite

9 km aller seulement; gain d’altitude de 550 m; trajet de 6 à 7 heures (aller-retour).
Point de départ : Route 93 Nord, à 33 km de l’intersection de Lake Louise, en face du belvédère du Glacier-Crowfoot.

Après votre visite au lac Helen, vous pouvez poursuivre votre randonnée et y recevoir une leçon de géologie : Le col vous donne accès à d’excellentes vues sur les plissements lie-de-vin qui décorent les pentes du pic Cirque et sur le magnifique « gâteau étagé » du pic Dolomite.

19 Point de vue Sarbach

5,2 km aller seulement; gain d’altitude de 590 m; trajet de 4 à 5 heures (aller-retour).
Point de départ : Route 93 Nord, à 71 km au nord de l’intersection de Lake Louise ou à 6 km au sud de Saskatchewan Crossing, dans le stationnement du canyon Mistaya.

Cette randonnée représente un bon entraînement physique, mais, depuis la désaffectation de la tour de guet en 1971, la vue est obstruée par la végétation qui gagne du terrain.

20 Lac Glacier

8,9 km aller seulement; gain d’altitude de 210 m; perte d’altitude de 220 m; trajet de 6 à 7 heures (aller-retour).
Point de départ : Route 93 Nord, à 1 km au nord de Saskatchewan Crossing.

Ce sentier boisé ondulant, qui se libère de sa neige tôt dans la saison, vous amène à un lac pittoresque blotti au pied des pics que voyaient les premiers explorateurs européens.

21 Col Sunset

8,2 km aller seulement; gain d’altitude de 725 m; trajet de 6 à 7 heures (aller-retour).
Point de départ : Route 93 Nord, à 16,5 km au nord de Saskatchewan Crossing.

Grimpez de façon constante dans une forêt dense pour gagner un vaste pré qui domine le col Sunset. Vers l’ouest se déploient devant vous les sommets les plus élevés des parcs et, vers l’est, l’aire de nature sauvage White Goat.



30 Ruisseau Louise

2,8 km aller seulement; gain d’altitude de 195 m; trajet de 1,5 heure (aller-retour).
Point de départ : Depuis le stationnement du centre commercial Samson Mall, marchez le long de Lake Louise Drive jusqu’à un pont enjambant la Bow. Traversez-le et cherchez le point de départ du sentier du côté aval de la rivière.

Traversez une dense forêt subalpine en suivant le ruisseau Louise sur toute sa longueur jusqu’à la rivière Bow.

31 Tramline

4,5 km aller seulement; gain d’altitude de 195 m; trajet de 2,5 heures (aller-retour).
Point de départ : Stationnement en face de la gare de Lake Louise (restaurant).

Suivez les pas – ou les galets de chariot – des voyageurs qui, il y a un siècle, étaient déposés à la gare et transportés par tramway jusqu’au Chateau Lake Louise sur cette ligne de chemin de fer, dont la pente était de 3 %.

32 Col Boulder

8,6 km jusqu’au col; gain d’altitude de 640 m; trajet de 6 à 7 heures (aller-retour).
Point de départ : Stationnement du ruisseau Fish, en bordure de la route Whitehorn, à 3 km au nord de Lake Louise.

Après 4 km sur une route d’accès large, vous pénétrerez dans un monde parsemé de lacs et de prés alpins invitants. Depuis le col, la vue qui s’offre sur ce secteur reculé du parc national Banff est spectaculaire.

Randonnée complémentaire au lac Baker : 3,4 km; perte d’altitude de 130 m depuis le col Boulder. Visitez les magnifiques rives du lac Baker, en aval du col Deception.

Randonnée complémentaire au col Deception : 2,4 km; gain d’altitude de 145 m depuis le col Boulder. Franchissez ce col balayé par le vent si vous avez de l’énergie en réserve.

SECTEUR DU LAC LOUISE

SECTEUR DU LAC MORAINE

Points de départ : Aire de stationnement du lac Moraine, à 14 km du lac Louise sur la route du Lac-Moraine. Les points de départ des sentiers se trouvent juste au-delà du Moraine Lake Lodge, à moins d’avis contraire.

33 Bord du lac Moraine

1,5 km aller seulement; gain d’altitude nul; trajet 45 minutes (aller-retour)

Cette promenade permet à tous les visiteurs d’explorer le lac Moraine, indépendamment de leurs capacités. Le long de ce sentier, vous aurez une vue imprenable du mont Fay et du glacier du même nom.

34 Lacs Consolation

2,9 km aller seulement; gain d’altitude de 65 m; trajet de 2 heures (aller-retour).
Point de départ : Du côté est du stationnement du lac Moraine, près des toilettes publiques.

Le sentier des Lacs-Consolation exige beaucoup moins d’effort que la plupart des sentiers des environs du lac Moraine. De plus, le randonneur est récompensé par des panoramas sublimes de prés alpins, d’énormes talus d’éboulis et du glacier Quadra.

35 Lac Eiffel

5,6 km aller seulement; gain d’altitude de 370 m; trajet de 4,5 heures (aller-retour)

Le sentier du Lac-Eiffel, qui s’embranche sur le sentier de la Vallée-Larch, longe un des versants de la vallée d’où vous aurez une vue panoramique du lac Eiffel et de la vallée des Dix Pics.

36 Vallée Larch/Lacs Minnestimma

4,3 km aller seulement; gain d’altitude de 535 m; trajet de 3,5 à 4 heures (aller-retour)

Enfoncé-vous dans une magnifique forêt de mélèzes, bien en amont du lac Moraine. Les vues sur les dix pics vous laisseront bouche bée!

37 Col Sentinel

5,8 km aller seulement; gain d’altitude de 725 m; trajet de 4,5 à 5,5 heures (aller-retour)

Une série de lacs abrupts vous mènent aux célèbres vallées Larch et du Paradis.

38 Col Wenkchemna

9,7 km aller seulement; gain d’altitude de 720 m; trajet de 7,5 à 8,5 heures (aller-retour)

Parcourez la vallée des Dix Pics sur toute sa longueur en serpentant dans un environnement alpin pour gagner ce majestueux col traversé par la ligne de partage des eaux.



SOYEZ PRÉVOYANT ET PRÉPAREZ-VOUS ADÉQUATEMENT

C’est à vous qu’il incombe d’assurer votre propre sécurité.

- Renseignez-vous sur l’état des sentiers avant de partir. Choisissez un sentier adapté au membre le moins expérimenté de votre groupe.
- Demandez conseil au personnel d’un centre d’accueil de Parcs Canada. Pour obtenir de l’information sur l’état des sentiers, les mises en garde, les fermetures, les prévisions météorologiques et la classification des sentiers, consultez le site : **parcsCanada.gc.ca/sentiersbanff**
- Le temps change rapidement en montagne, et il peut neiger en toute saison. Enfilez plusieurs couches de vêtements et apportez des vêtements chauds.
- Vous devez être bien préparé pour affronter des situations d’urgence. Apportez des provisions supplémentaires et une trousse de premiers soins.
- Apportez de l’eau. L’eau de surface peut être contaminée et insalubre.
- Communiquez votre itinéraire à une personne de confiance. Dites-lui quand vous serez de retour et quel numéro composer si vous manquez à l’appel (Service de réparation de Parcs Canada : **403-762-1470**).
- Le Canada pourrait abriter des tiques porteuses de la maladie de Lyme. Après chaque randonnée, prenez l’habitude de bien examiner tout votre corps et d’inspecter votre animal de compagnie.

ÉTIQUETTE SUR LES SENTIERS

Soyez courtois envers les autres!

- Laissez à sa place tout ce que vous trouvez – c’est la loi. Les objets naturels et culturels tels que les roches, les fossiles, les artefacts, les cornes, les bois de cervidés, les fleurs sauvages et les nids sont protégés par la loi et doivent être laissés intacts pour que les autres puissent les découvrir et en profiter.
- Ne laissez aucune trace de votre passage. Rapportez tous vos déchets.
- Faites vos besoins à au moins 100 m de toute source d’eau. Enfouissez vos excréments dans un trou de 15 cm de profondeur. Rapportez votre papier hygiénique.
- Pour ne pas endommager la végétation, restez sur le sentier et évitez les raccourcis.
- Les sentiers sont empruntés par divers groupes d’amateurs de plein air. Cédez le passage aux autres usagers.

LA FAUNE ET LES HUMAINS

Vous pourriez rencontrer des animaux sauvages dans tous les secteurs du parc, y compris sur les sentiers asphaltés et les routes.

- Faites du bruit. En vous déplaçant sans faire de bruit, vous courez le risque de surprendre un ours. Restez alerte dans les secteurs broussailleux et à l’approche de virages sans visibilité.
- Les cyclistes sont plus susceptibles de faire des rencontres soudaines et dangereuses avec des ours – ralentissez, soyez vigilant et faites du bruit.
- Déplacez-vous en groupe serré et restez conscient de votre entourage en tout temps. Évitez de porter des écouteurs-boutons ou des casques d’écoute.
- Transportez une bonbonne de gaz poivré en tout temps, et assurez-vous qu’elle demeure à portée de main. Apprenez le mode d’emploi du gaz poivré : **parcsCanada.gc.ca/gaz-poivre**
- Il est interdit de nourrir, de toucher à la faune, et de s’en approcher. Tenez-vous à un minimum de 30 à 50 m de la plupart des animaux, et à 100 m des ours.
- Si vous voyez ou rencontrez un ours, un cougaur, un loup ou un coyote, signalez-le au Service de répartition de Parcs Canada en appelant au **403-762-1470** dès que vous pouvez le faire sans danger.

CHIENS

Les chiens ou d’autres animaux de compagnie sont une source de stress pour les animaux sauvages. Pour prévenir toute situation dangereuse :

- Tenez votre chien en laisse et conservez-en la maîtrise en tout temps.
- Ramassez ses excréments et jetez-les à la poubelle.

CAMPING DANS L’ARRIÈRE-PAYS

Les réservations sont obligatoires dans tous les terrains de camping de l’arrière-pays. Ils sont équipés de tabliers de tente, de toilettes sèches, de tables de pique-nique communes, de câbles ou de casiers à provisions et de foyers en métal dans certains campings où les feux sont autorisés. Pour obtenir plus de détails, consultez le site **parcsCanada.gc.ca/banff-arrierepays**

reservation.pc.gc.ca
1-877-reserve (737-3783)

Pour réserver des places dans l’arrière-pays le jour même, veuillez vous rendre à un centre d’accueil.

VÉLO

Le vélo de montagne est seulement permis sur les sentiers désignés. Passez chercher un guide des excursions de vélo de montagne à un centre d’accueil de Parcs Canada.

PÊCHE

Le permis de pêche des parcs nationaux est obligatoire et disponible aux centres d’accueil de Parcs Canada.

CENTRE D’ACCUEIL DE LAKE LOUISE
403-522-3833
ll.info@pc.gc.ca
parcsCanada.gc.ca/banff

RAPPORT SUR L’ÉTAT DES SENTIERS
parcsCanada.gc.ca/sentiersbanff

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES D’ENVIRONNEMENT CANADA
403-762-0288
meteo.gc.ca

Des guides de poches et des cartes topographiques sont disponibles dans les boutiques de vente du village de Lake Louise ou de la ville de Banff.

- Facile
- Modéré
- ◆ Difficile

SECTEUR DE CASTLE JUNCTION

- 1 Point de vue Castle
- 2 Lac Boom
- 3 Glacier Stanley
- 4 Lac Arnica
- 5 Lacs Twin
- 6 Lac Taylor

SECTEUR DE LA PROMENADE DES GLACIERS

- 7 Belvédère du Sommet-Bow
- 8 Chaînon Parker
- 9 Chutes du glacier Bow
- 10 Lac Helen
- 11 Lac Cirque
- 12 Lac Chephren
- 13 Point de vue Sunset
- 14 Col Wilcox
- 15 Col Nigel
- 16 Col Molar
- 17 Col Molar Nord
- 18 Col Dolomite
- 19 Point de vue Sarbach
- 20 Lac Glacier
- 21 Col Sunset

SECTEUR DU LAC LOUISE

- 22 Bord du lac Louise
- 23 Belvédère Fairview
- 24 Lac Agnes
- 25 Plaine des Six Glaciers
- 26 Col Saddleback
- 27 Mont Fairview
- 28 Raccordement Sheol-Paradise

SECTEURS DE LAKE LOUISE ET DU COL BOULDER

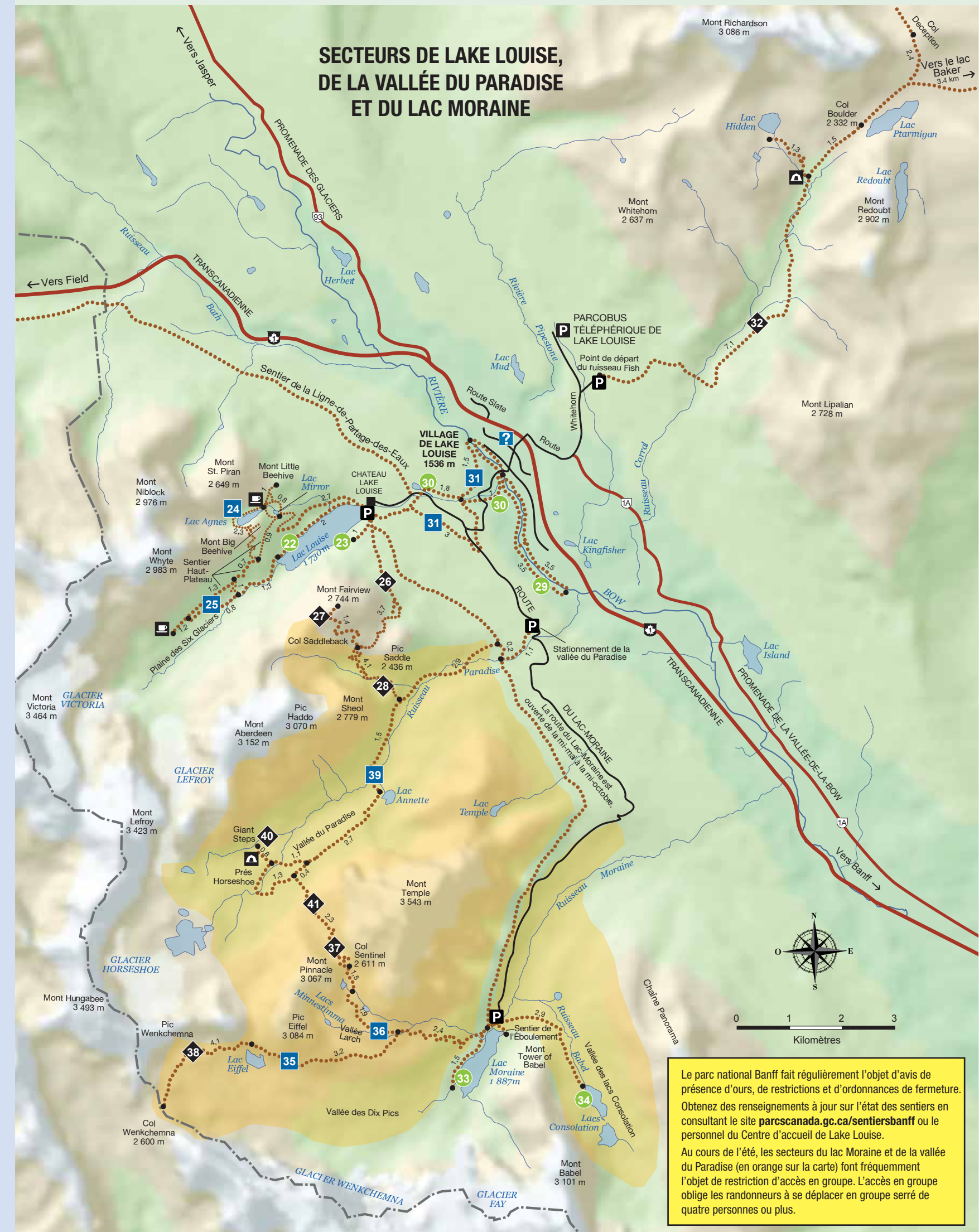
- 29 Rivière Bow
- 30 Ruisseau Louise
- 31 Tramline
- 32 Col Boulder

SECTEUR DU LAC MORAINE

- 33 Bord du lac Moraine
- 34 Lacs Consolation
- 35 Lac Eiffel
- 36 Vallée Larch/Lacs Minnestimma
- 37 Col Sentinel
- 38 Col Wenkemna

SECTEUR DE LA VALLÉE DU PARADISE

- 39 Lac Annette
- 40 Vallée du Paradis et chutes Giant Steps
- 41 Raccordement du Col-Sentinel



Le parc national Banff fait régulièrement l'objet d'avis de présence d'ours, de restrictions et d'ordonnances de fermeture. Obtenez des renseignements à jour sur l'état des sentiers en consultant le site parcsnada.gc.ca/sentiersbanff ou le personnel du Centre d'accueil de Lake Louise.

Au cours de l'été, les secteurs du lac Moraine et de la vallée du Paradis (en orange sur la carte) font fréquemment l'objet de restriction d'accès en groupe. L'accès en groupe oblige les randonneurs à se déplacer en groupe serré de quatre personnes ou plus.



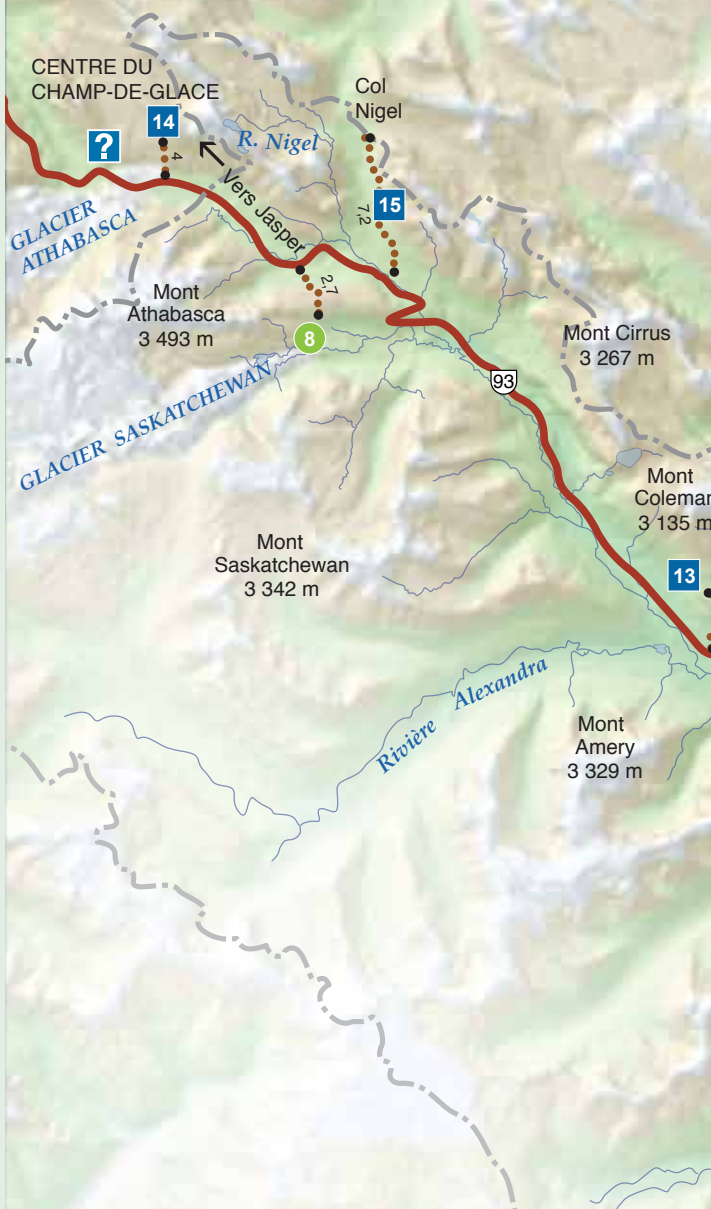
- #### LÉGENDE
- Sentier de randonnée
 - ? Centre d'accueil
 - P Stationnement
 - A Camping de l'arrière-pays
 - ☕ Salon de thé
 - Route principale
 - Route secondaire
 - Limite de parc
 - Secteurs faisant fréquemment l'objet de restriction d'accès en groupe

Parlez-nous de votre excursion!

Envoyez vos commentaires à l'adresse ll.info@pc.gc.ca et signalez au personnel du parc tout problème concernant les sentiers.

© Sa Majesté la reine du chef du Canada Imprimé en 2019.
No de catalogue : R64-382/2019F-PDF
ISBN : 978-0-660-29661-6

Also available in English.



! RISQUE D'AVALANCHE

En montagne, la saison des avalanches s'étend de novembre à juin. Même une courte promenade non loin des stationnements peut vous mener en terrain avalancheux. Veuillez respecter tous les panneaux de danger d'avalanche.

parcssecuritemontagne.ca
avalanche.ca (en anglais seulement)

En cas d'URGENCE, faites le 911 ou, si vous avez un téléphone satellite, le 403-762-4506.

Les téléphones cellulaires ne sont pas fiables partout dans le parc.

